

TENNIS DE TABLE GRACES LE MERZER

Vincent GUIBOUT

Tournoi régional homologué

7 rue du Parc Saint Anne

22200 Guingamp

Tel : 06/83/90/15/66

ttgm064@gmail.com

TOURNOI DE RENTREE

Dimanche 3 Septembre 2017 Salle omnisports de Grâces (près de Guingamp)

Art. 1 : Le règlement est celui de la FTTT

Art. 2 : Le juge-arbitre est **Monsieur Cyril Carnec**

Art. 3 : Tout participant devra bénéficier d'une licence valide (ou en cours d'inscription), les classements sont ceux de la saison 2017/2018.

Art. 4 : Le tournoi comporte 8 tableaux de simple, par poule de trois, deux qualifiés par poule puis élimination directe.

Art. 5 : Engagement et horaires (voir tableau annexe)

- SENIOR : 7 € pour 1 tableau, 12 € pour 2 tableaux

- JEUNES (jusqu'à cadet) : 6 € pour 1 tableau, 10 € pour 2 tableaux

Art. 6 : La participation est limitée à deux tableaux par pongiste. Tous les tableaux sont mixtes sauf le tableau toutes catégories féminine. Il est possible de participer au tableau H après élimination dans un tableau

Art 7. Pour la quatrième année le Challenge Jean Pierre Legrand sera remis au club obtenant le plus de points. Le challenge sera définitivement attribué au club le remportant trois fois. Le challenge ayant été remporté l'an passé pour la troisième fois par le même club, les « compteurs » sont remis à zéro

Art. 8 : Tout joueur appelé sera « scratché » après 15 min d'attente à la table. (3^{ème} appel)

Art. 9 : Le comité d'organisation décline toute responsabilité civile ou pénale pour les accidents matériels, corporels, toute défaillance physique ainsi que les vols ou les pertes dont seraient victimes les joueurs ou les spectateurs.

Art. 10 : La compétition se déroulera sans interruption, même pour le repas, jusqu'à la fin du tournoi. Une buvette sera mise en place où l'on trouvera des boissons et des sandwiches, des grillades....

Art. 11 : L'organisation du tournoi se réserve la possibilité d'annuler un tableau si le nombre de participants n'atteint pas 8 inscrit(e)s ou de modifier les récompenses attribuées aux vainqueurs, finalistes et demis finalistes.

ART 12 : Le tableau H ne sera pas homologué et sera joué avec handicap

INSCRIPTIONS auprès de

Vincent Guibout

Tel : 06/83/90/15/66

ttgm064@gmail.com / <http://www.ttgm.over-blog.com>

ANNEXE HORAIRES ET PRIX

TABLEAU	CATEGORIE	POINTS MAXI	HORAIRES	Vainqueur	finaliste	½ finaliste
A	Toutes catégories masculines	Sans limite	12 h 00	100 € + coupe	50 €	25 €
B	Benjamin à sénior	Max 1699	10 h 00	50 € + coupe	30 €	20 €
C	Benjamin à sénior	max1399	11 h 30	50 € + coupe	30 €	20 €
D	Toutes catégories féminines	Max 1399	11 h 30	50 € + coupe	30 €	20 €
E	Benjamin à sénior	max1099	9 h 00	50 € coupe	30 € en BA*	20 € en BA*
F	Benjamin à sénior	max899	10 h 30	50 € + coupe	30 € en BA*	30 € en BA*
G	Benjamin à sénior	Max 699	9 h 30	50 € + coupe	30 € en BA*	20 € en BA*
H	Benjamins à sénior	Sans limite	13 h 30	En fonction des inscriptions		

Une partie de la récompense pourra être en bons d'achat wack Sport